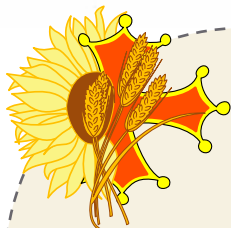


Les échos de Labruyère Dorsa

juillet 2020



LE MOT DU MAIRE

Élus au 1^{er} tour des élections municipales en mars 2020, les membres du conseil municipal de Labruyère-Dorsa ont pris leurs fonctions le 23 mai dernier après une période de confinement inédite liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19. Jamais un tel scénario ne s'était produit et peu d'entre nous auraient pu l'imaginer il y a encore quelques mois.

Bien heureusement, la période de transition entre l'ancien et le nouveau conseil municipal s'est déroulée correctement grâce au travail de concert entre le Maire sortant, Guy Vesely, et moi-même.

Cette drôle de période qui vient de s'écouler, nous nous en souviendrons tous... Optimiste par nature, je retiendrai pour ma part le formidable élan de solidarité communal qui s'est exprimé à Labruyère-Dorsa et ce, de différentes façons.

Tout d'abord, avec la confection de 300 masques en tissus à destination de tous les habitants par une trentaine de bénévoles du village et les dons reçus ayant permis de financer cette action sans dépenser d'argent public. Un remerciement particulier à notre couturière aguerrie, Teresa, la maman de Marina Noval, qui a cousu les 540 mètres de liens permettant d'attacher les masques en moins de trois semaines.

Ensuite, par la mise en place d'un réseau d'entraide sur le réseau social WhatsApp regroupant plus de 50 habitants, toujours actif aujourd'hui et baptisé « J'La D'or Sa Entraide ». Merci à Marianne Pascal pour cette excellente initiative qui a notamment permis de rompre une forme d'isolement et de susciter des solidarités de voisinage.

Je n'oublierai pas non-plus la gestion des commandes et les livraisons à domicile des produits de nos producteurs du petit marché local. C'est ici Patricia Brancourt qui a fait un travail remarquable et je tenais à la remercier.

La cellule de crise communale mise en place dès le 21 mars a également permis de maintenir le lien avec les habitants via l'envoi de 13 communications dédiées par courriel en deux mois, ou par l'intermédiaire de notre site internet communal. Nous avons aussi pu compter sur l'implication de nos employés communaux mobilisés dans le cadre du plan de continuité de l'activité, pour assurer la continuité du service public et permettre à notre collectivité de fonctionner. Le conseil municipal a décidé le 1^{er} juillet dernier de leur verser une prime exceptionnelle pour les remercier.

Enfin, notre commune a aussi fait don d'un stock de 150 masques FFP2 au centre spécialisé dans l'accueil des personnes présentant des symptômes du COVID-19 du Vernet, coordonné par le Docteur Pierre-André ATTARD.

Toutes ces initiatives, toute cette énergie d'entraide et de partage, nous feraient presque oublier les contraintes de l'état d'urgence sanitaire et la situation inédite que nous avons connues, que nous connaissons et dont nous connaissons les impacts encore longtemps tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique ou social.

Ceci-dit, je crois tout de même qu'il faut essayer de tirer une expérience de toutes choses même quand l'épreuve est difficile. Ainsi, le conseil municipal et moi-même tenterons de canaliser cet élan au service de notre collectivité. Une commission dédiée au lien social et à la démocratie participative a été créée pour y contribuer. Soyez assurés que nous mettrons toute notre bonne volonté, mais aussi notre détermination quand ce sera nécessaire, pour accompagner l'évolution de notre village au travers des projets que nous avons porté pendant la campagne des municipales et pour qu'il continue à faire bon vivre à Labruyère-Dorsa.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.



Votre maire, Julien Godefroy

[NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE ORGANISATION]

La vie des conseillers ne se limite pas à la participation aux réunions du conseil municipal. Ils travaillent aussi sur des sujets divers et variés au travers de commissions communales ou intercommunales.

LES COMMISSIONS COMMUNALES	
Commission Finances <i>Objet principal : préparation et suivi du budget communal</i>	Julien GODEFROY (Président) Mélanie NEMOZ, Henri BRANCOURT, Pierre PASCAL, Patricia BRANCOURT, Philippe PEYTAVIN
Commission Travaux - Urbanisme <i>Objet principal : questions et dossiers touchant aux travaux et à l'urbanisme</i>	Julien GODEFROY (Président) Henri BRANCOURT (réfèrent) Mélanie NEMOZ, Marine ANQUETIN, Théo BURAS, Thierry BANNER
Commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse <i>Objet principal : relations avec la jeunesse et scolarisation (suivi, participation aux conseils d'école)</i>	Julien GODEFROY (Président) Eva BAYET (référente) Mélanie NEMOZ, Philippe PEYTAVIN, Marine ANQUETIN
Commission Associations <i>Objet principal : relations avec les associations et les producteurs du marché, gestion des locations de la salle des fêtes</i>	Julien GODEFROY (Président) Patricia BRANCOURT (référente) Mélanie NEMOZ, Henri BRANCOURT
Commission Environnement <i>Objet principal : plantation des haies, déclinaison de tous nos projets « écologie/environnement » (organisation avec les partenaires, rencontre avec les agriculteurs et/ou propriétaires terriens, programmes de plantations, solaire, etc.)</i>	Julien GODEFROY (Président) Mélanie NEMOZ (référente) Henri BRANCOURT, Patricia BRANCOURT, Béatrice POUPART, Marine ANQUETIN
Commission Démocratie participative, Lien social, Culture <i>Objet principal : accompagnement des sujets liés à la démocratie participative (conseil municipal des jeunes, bibliothèque, dispositif participation citoyenne, groupes de travail communaux, etc.)</i>	Julien GODEFROY (Président) Béatrice POUPART (référente) Mélanie NEMOZ, Pierre PASCAL, Eva BAYET, Thierry BANNER
Commission Communication <i>Objet principal : réalisation des bulletins communaux, administration du site internet communal</i>	Julien GODEFROY (Président) Eva BAYET (référente) Mélanie NEMOZ, Henri BRANCOURT, Patricia BRANCOURT, Béatrice POUPART

LES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS	
SDEHG de la Hyse <i>Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne</i>	Henri BRANCOURT (titulaire) Théo BURAS (titulaire)
SPEHA <i>Syndicat Public de l'Eau Hers Ariège</i>	Henri BRANCOURT (titulaire) Pierre PASCAL (suppléant)
Syndicat Haute-Garonne Environnement	Mélanie NEMOZ (titulaire) Marine ANQUETIN (suppléante)
AIFP <i>Association d'Insertion et de Formation Professionnelle</i>	Patricia BRANCOURT (titulaire) Béatrice POUPART (suppléante)
SMEA Réseau 31 <i>Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne</i>	Henri BRANCOURT (titulaire) Théo BURAS (titulaire)

Votre Maire siège au conseil communautaire du bassin Auterivain aux côtés des représentants de 18 autres communes : <https://www.cc-bassinauterivain.fr/la-communaute-de-communes/le-conseil-communautaire/>
Des commissions intercommunales ont été créées et certaines sont pourvues de conseillers municipaux de Labruyère-Dorsa.

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	
Commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Vice-Présidente en charge Joséphine ZAMPESE (élue d’Auterive) Représentant de Labruyère-Dorsa Julien GODEFROY
Commission Environnement	Vice-Président en charge Joël CAZAJUS (élu de Lagrâce-Dieu) Représentante de Labruyère-Dorsa Mélanie NEMOZ
Commission Gestion de la collecte et de la valorisation des déchets	Vice-Président en charge Wilfried PASQUET (élu de Mauressac) Représentant de Labruyère-Dorsa Henri BRANCOURT
Commission Sport et Culture	Vice-Président en charge Sébastien VINCINI (élu de Cintegabelle) Représentant de Labruyère-Dorsa Philippe PEYTAVIN
Commission Emploi	Vice-Présidente en charge Monique DUPRAT (élue d’Auterive) Représentant de Labruyère-Dorsa Julien GODEFROY

(DU NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL)

Le site internet communal a été mis à jour et s’enrichit de nouveaux liens.
N’hésitez pas à les consulter :

Le trombinoscope de vos élus

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/vie-municipale/equipe-municipale.html>

Les ordres du jour et comptes-rendus des conseils municipaux

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/vie-municipale/conseils-municipaux.html>

Une page dédiée au petit marché, ses producteurs et leurs produits

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/le-petit-marche-de-labruyere-dorsa.html>

L'été du marché

retour de Mélissa, la volaillière, le 11 septembre __ retour de Jérôme, le fromager, le 25 août
__ congés de Julien et Alesandre, les producteurs de veau et de bœuf, du 10 au 30 août __
chaque vendredi soir, présence de Vanessa de la Folie des saveurs pour un plat préparé
avec des produits frais et un menu burger en réservant au 06.88.46.59.66 __ chaque mardi
soir, présence de Marie et Philippe et leurs pizzas à 10 € en réservant au 06.30.57.35.41

Votre secrétaire de mairie,
Christel Fontes, sera en congés
du lundi 3 août au
samedi 22 août 2020 inclus.

Pour toute urgence pendant
cette période de fermeture de
la mairie au public, vous pourrez
contacter les élus aux numéros
affichés en mairie.

[LE BUDGET COMMUNAL A ÉTÉ VOTÉ]

Le 1^{er} juillet dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal préparé par la commission Finances et la secrétaire de Mairie. Dès cette année, **le budget intègre des projets portés pendant la campagne des municipales**. Il a été équilibré sans augmentation de la fiscalité locale.

On soulignera en particulier :

- ⇒ la réfection **des abat-sons** de l'église,
- ⇒ l'installation d'**un terrain de pétanque** près de la salle des fêtes,
- ⇒ un budget dédié aux **futurs travaux sur le réseau pluvial du lotissement Bernardine**,
- ⇒ un budget *pool routier* destiné à **l'entretien des voiries communales**,
- ⇒ un budget dédié à **l'achat d'outils** pour les services techniques et de **matériel pour le service administratif**,
- ⇒ un budget *amendes de police* prévoyant **l'installation d'un miroir au lotissement les Terrasses**, de **deux panneaux Enfants— roulez doucement** pour le chemin qui dessert le lotissement Bernardine et les Tuileries, et de goulottes anti-pincements de doigts pour les portes de la salle des fêtes,
- ⇒ **l'adhésion à l'association Arbres et paysages d'Autan** et la plantation de 200 mètres linéaires de haies à l'automne,
- ⇒ **une prime exceptionnelle pour nos deux agents mobilisés** pour la continuité du service public pendant la période de confinement.

■ ■ ■ LES ABAT-SONS SERONT RÉNOVÉS À L'IDENTIQUE ■ ■ ■

Nous vous informions dans nos précédents bulletins de la dépose des abat-sons de notre clocher pour des raisons de sécurité. Plusieurs entreprises avaient été sollicitées et un dernier devis était attendu : ce fut le bon !

Alors qu'à l'origine nous n'envisagions pas la reconstruction des abat-sons à l'identique en brique foraines, essentiellement pour des raisons financières (les premiers devis reçus étaient assez exorbitants), ce sera finalement le cas. Le

conseil municipal a en effet retenu la proposition de l'entreprise de maçonnerie Sinigaglia, de Lagardelle-sur-Lèze, qui a accepté que nous nous fournissions en direct auprès de la briqueterie Capelle de Grépiac pour les foraines.

Les travaux démarreront en fin d'année 2020 et un dossier de demande de subvention a été adressé au Conseil Départemental.

Coût global de l'opération :
9 212 € HT

UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE

Le projet était attendu et il sera réalisé cet été par nos employés municipaux qui ont déjà préparé les lieux (taille des arbres à proximité, nivellement du terrain).

Ce futur terrain de pétanque sera situé entre la salle des fêtes et l'Eglise, près de l'espace de broyage des végétaux. Il devrait pouvoir accueillir à minima trois parties simultanées, ce qui sera pratique lors des concours annuels de la fête locale ou pour les locations de la salle des fêtes.

Le projet a été évalué à 1 500 € HT.



[ADHÉSIONS COMMUNALES À ...]

RÉSEAU 31

La commune vient d'adhérer au SMEA Réseau 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne) à qui elle a transféré la compétence « eau pluviale et ruissellement ». Nous pourrons ainsi compter sur les compétences et savoir-faire de Réseau 31 pour nous conseiller mais aussi nous accompagner de l'ingénierie à la réalisation de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales communaux.

Une première opération aura lieu au lotissement Bernardine pour rétablir les dysfonctionnements du réseau d'évacuation.

ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN

Nous aimerions accueillir dans le paysage de notre petit village de nouveaux arbres et haies champêtres au cours de ces prochaines années. Leur rôle est multiple : accueil de la biodiversité et préservation des paysages, amélioration du cadre de vie, lutte contre l'érosion des sols, corridor écologique, etc. La commune vient ainsi d'adhérer à l'association *Arbres et Paysages d'Autan* qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde du paysage et qui accompagne les collectivités dans cette démarche. Elle propose ainsi de jeunes plants d'arbres

et arbustes de pays (essences locales) à des tarifs très avantageux. L'adhésion de notre commune permet de plus à tous ses habitants de bénéficier de ces mêmes avantages. N'hésitez pas à nous contacter ou contacter directement Arbres et Paysages d'Autan si cela vous intéresse. Une première session de plantation sur le village sera mise en œuvre cet hiver. Nous ferons d'ici là appel à toutes les bonnes volontés via l'organisation d'un chantier de plantation participatif.



[TRAVAUX D'URBANISME À DÉCLARER]

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. A titre d'exemple, elle est nécessaire pour les projets suivants :

- ⇒ un abri de jardin, un barbecue, un carport, un garage... lorsque l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure ou égale à 5m²,
- ⇒ la construction d'une piscine voire, dans certains cas, l'installation d'une piscine hors-sol,
- ⇒ une surélévation ou la création d'une véranda,
- ⇒ la création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux) ou d'une terrasse,
- ⇒ le changement d'une porte, d'une fenêtre ou d'un velux par un autre modèle,
- ⇒ le changement des volets (matériau, forme ou couleur),
- ⇒ le changement de la toiture, etc.

En tout état de cause, renseignez-vous auprès de la Mairie avant d'engager des travaux pour connaître les éventuelles démarches à effectuer. Dans un souci d'équité, le Maire et la commission travaux-urbanisme seront vigilants au respect de la réglementation.

[ECOLE : RENCONTRE AVEC LES ELUS DE GRÉPIAC]

Fin juin, les membres de la commission *Petite enfance, Enfance et Jeunesse* de Labruyère-Dorsa sont allés rencontrer Madame le Maire et des élus de Grépiac pour évoquer le dossier école et leur proposer de se remettre autour de la table prochainement pour retravailler les conventions qui nous engagent. A cette occasion, la Mairie de Grépiac nous a informé que le coût des prestations

périscolaires (cantine et garderie) augmenterait de 1,1% à la rentrée de septembre (niveau de l'inflation – source France-inflation.com). Après échanges entre les membres de la commission, Monsieur le Maire a accepté d'augmenter l'aide communale dédiée aux familles dans la même proportion. La nouvelle participation sera ainsi fixée et formalisée à la rentrée :



Aide cantine : 3,38 €
contre 3,34 € actuellement

**Aide journée complète
de garderie : 1,44 €**
contre 1,42 € actuellement

**Aide ½ journée de garderie
de garderie : 0,72 €**
contre 0,71 € actuellement

[LE BRULAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST RÉGLEMENTÉ]

Le brûlage à l'air libre de déchets verts, qui peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée ainsi que la cause de la propagation d'incendie, nuit à l'environnement et à la santé. Il est donc réglementé.

La circulaire ci-dessous rappelle la définition des différents types de déchets verts et présente les modalités de gestion de la pratique du brûlage à l'air libre de ceux-ci.

Arrêté préfectoral de la Haute Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/4922/33050/file/AP+emploi+du+feu+25+sept.pdf>

[DÉPÔT DE BRANCHAGE COMMUNAL : PRENEZ RENDEZ-VOUS]

Pendant le confinement, le service de dépôt de branchages près de l'église avait été suspendu car trop de végétaux inadaptés ou dangereux étaient déposés. Les nouvelles modalités de dépôt sont les suivantes :

❶ Vous adressez un courriel à la Mairie mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr où vous indiquez vos coordonnées téléphoniques et votre souhait de déposer des branchages.



❷ Un élu municipal vous recontactera pour vérifier que vos végétaux sont adaptés et convenir d'un rendez-vous.



❸ Le jour du rendez-vous, vous retrouverez l'élu sur les lieux et il vous indiquera l'emplacement du dépôt après vérification de vos branchages.

(TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE)

Avec les beaux jours, les activités de bricolage et de jardinage sont appréciées par beaucoup d'entre vous.

Pour qu'elles se déroulent dans le respect de tous, nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral* est en vigueur en Haute-Garonne. Pour éviter les nuisances sonores et les conflits de voisinage, il définit des tranches horaires qu'il convient de respecter :

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h00 / 14h30 - 19h30

Le samedi :

9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Le dimanche et les jours fériés :

10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

* <http://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/5197/34692/file/arrete-pref-lutte-contre-bruits-voisinage-23-07-1996.pdf>

(LES VACANCES ARRIVENT : CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !)

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, remplissez le formulaire disponible via le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Puis rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie à Auterive afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Retrouvez également les bons réflexes, à adopter avant votre départ ou sur votre lieu de vacances, proposés par la gendarmerie :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>



(LA VIE DU VILLAGE)

L'ÉCOLE DES SORCIERS

Le 1^{er} mars dernier, 51 personnes ont pu suivre les pas d'Harry Potter. Enfants et adultes répartis dans les différentes maisons de Poudlard, ont participé à des cours de transformation, potions, bizarreries et sillonné la terrifiante chambre des secrets. La journée s'est achevée avec un mémorable tournoi de Quiddich.



BÉNÉVOLAT

Nous avons besoin que de nouvelles personnes se joignent à nous, pour nous aider dans l'organisation des activités (jeux, apéro livres, ateliers...).

Si vous êtes intéressé, contactez-nous par mail :

bibliotheque.labruyeredorsa@gmail.com

Vous pourrez ainsi participer et apporter vos idées pour faire vivre la bibliothèque de notre commune.

FÊTE DU VILLAGE

En raison des restrictions liées au Covid 19, l'ensemble de l'équipe du foyer rural est aux regrets de devoir annuler les festivités annuelles du mois d'août 2020. Le repas initialement envisagé le 22 août n'est pas maintenu. L'équipe du foyer rural vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite de bonnes vacances.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : 19 ET 20 SEPTEMBRE

A cette occasion, une visite libre de notre église et du petit musée sera organisée, couplée avec une exposition de photos à laquelle chaque habitant est appelé à participer « Zoom sur Labryère » :

<https://openagenda.com/jep-2020-occitanie/events/zoom-sur-albruyere-dorsa>

